

Coup de pouce de l'Agglo de Vannes pour l'habitat léger et réversible

L'Agglo a voté ce jeudi 27 juin une aide à l'aménagement innovant d'habitat léger et réversible. Une solution à la crise du logement !



Dans le contexte de la crise du logement, ce jeudi 27 juin, en conseil, GMVA (Golfe du Morbihan Vannes agglomération) a donné son feu vert à la création d'une aide à l'aménagement innovant d'habitat léger et réversible, dans l'attente du futur programme local de l'habitat 2025-2030.

Cette aide sera fléchée vers les communes afin d'aménager des terrains permettant à des ménages de s'installer dans des habitats légers à titre de résidence principale au moins huit mois par an.

Il s'agit de résidences démontables, sans fondation, disposant d'équipements intérieurs ou extérieurs et pouvant être autonomes vis-à-vis des réseaux publics. Cette nouvelle aide correspondrait à 20 % du montant de dépenses subventionnables plafonné à 500 000 € HT.